

SONASID

{ R a p p o r t A n n u e l **2 0 1 0** }



SONASID

{ Sommaire }

04	MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
06	HISTORIQUE
07	PROFIL
09	CARNET DE L'ACTIONNAIRE
10	GOVERNANCE
15	STRATÉGIE
19	ACTIVITÉ
25	RAPPORT SOCIAL
31	ÉLÉMENTS FINANCIERS



A y o u b A Z A M I
Directeur Général

{ Message du Directeur Général }

Chers actionnaires,

L'année 2010 a été particulièrement difficile pour l'ensemble des entreprises sidérurgiques au Maroc qui ont subi de plein fouet à la fois les fluctuations d'un marché international perturbé et la baisse locale des mises en chantier dans l'immobilier et le BTP. Une situation qui a entraîné une réduction de la consommation nationale du rond-à-béton qui est passée de 1500 kt en 2009 à 1400 kt en 2010.

Un recul aggravé par la hausse des prix des matières premières, la ferraille notamment qui a représenté 70% du prix de revient du rond-à-béton. Les grands consommateurs d'acier sont responsables de cette inflation, la Chine en particulier, au détriment de notre marché qui, mondialisé, a été directement affecté. Mais il n'est pas le seul...

L'Europe aussi a souffert de ce contexte sur fond de crise mondiale qui a créé une situation de surcapacité entraînant une baisse des prix des produits finis et l'écrasement des marges.

Le marché national s'est lui retrouvé aussi en surcapacité de 40% supérieure à la consommation locale et en proie de surcroît à de nombreux dysfonctionnements. Tous les acteurs ont pâti de cette situation exceptionnelle qui a eu un impact important sur les résultats, Sonasid qui enregistre en 2010 un résultat négatif fait probablement partie de ceux qui ont le moins souffert.

Néanmoins en 2011 le secteur dans son ensemble devrait tirer les enseignements de 2010 et notamment Sonasid qui compte résolument tirer avantage de son statut de leader pour restructurer le marché et conforter sa position. Sonasid a des fondamentaux solides, une situation financière équilibrée et un avantage compétitif certain qui lui permettront de s'adapter aux nouvelles données du marché afin de renouer à terme avec les bénéfices.

Sonasid devrait en effet profiter d'un marché international favorable qui augure de bonnes perspectives avec la prudence nécessaire, eu égard des événements récents imprévisibles (Japon, monde arabe), mais une tendance qui se confirme également sur le marché local qui devrait bénéficier dès le second semestre 2011 de la relance des chantiers d'infrastructures et d'habitat social.

Nous sommes donc optimistes pour 2011 et mettrons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour y parvenir. Nous avons déjà en 2010 effectué des progrès notables au niveau de nos coûts de transformations, efforts que nous soutiendrons en 2011 en accentuant la compétitivité de notre outil industriel et en rationalisant davantage les coûts.

Ayoub AZAMI



{ Historique }

Sonasid a été créée par l'Etat marocain en 1974 avec l'ambition de développer une sidérurgie complètement intégrée à partir de la production de minerai de fer à Ouixane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes. Les études technico-économiques menées durant de nombreuses années ont finalement abouti à l'opportunité d'un laminoir avec une intégration progressive en amont. C'est ainsi que fut lancé le premier maillon d'une sidérurgie nationale dédiée principalement au secteur de la construction.

La production a démarré en mars 1984 avec le laminoir de Nador d'une capacité de production initiale de 420 000 tonnes et qui a été portée progressivement à 600 000 tonnes par an de ronds à béton et fil machine.

En 1996 Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SNI.

Pour faire face aux nouvelles contraintes du marché et aux impératifs de compétitivité, Sonasid a démarré en juillet 2002 un nouveau laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité de production annuelle autour de 400 000 tonnes par an.

En 2003, Sonasid s'est lancé dans un ambitieux projet de réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui a démarré en août 2005 et assure la production de la billette, matière première des laminoirs de Nador et Jorf Lasfar.

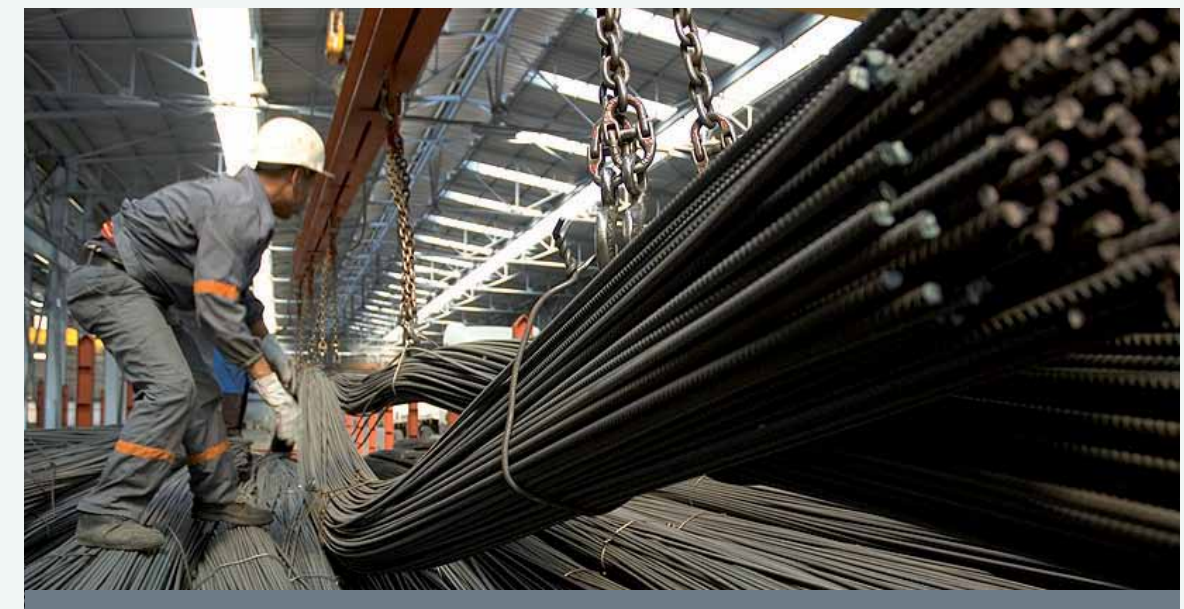
En 2005, Sonasid a procédé à l'augmentation de capital dans Longométa Armatures, activité développée initialement au sein de Longométa Afrique, amenant ainsi sa participation à 92%. Le 3 mars 2006, l'accord de partenariat entre Arcelor-Mittal et SNI a été conclu pour le développement de Sonasid. L'entreprise a depuis accès au réservoir de compétences et de technologies d'ArcelorMittal.

{ Profil }

[Un acteur majeur du secteur du btp

Sonasid, c'est plus de 900 collaborateurs, 3,9 milliards de chiffre d'affaires en 2010, 2 sites de production à Nador et Jorf Lasfar et le leader sidérurgique marocain sur les produits longs destinés au BTP et à l'industrie (rond à béton & fil machine). Sonasid poursuit son développement en s'appuyant sur des outils industriels modernes et une politique commerciale de proximité. Avec la gamme la plus complète sur le marché, Sonasid garantit la disponibilité et la qualité du produit fini selon les normes nationales afin de répondre aux exigences du secteur.

Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longométa Armatures. Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité vis-à-vis de la société, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.





{ Chiffre clés }

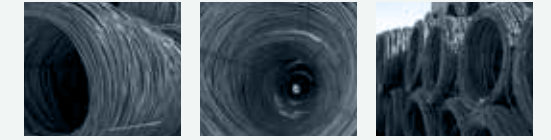
[**3,9** milliards de DH de chiffre d'affaires

[**733 000** tonnes vendues

[**53%** de part de marché local

[Comptes sociaux

(En Mdh)	31-Déc-10	31-déc-09
Chiffre d'affaires	3 989	5 310
EBITDA	202	596
Résultat d'exploitation	-80	347
Résultat Net	-54	296



{ Carnet de l'actionnaire }

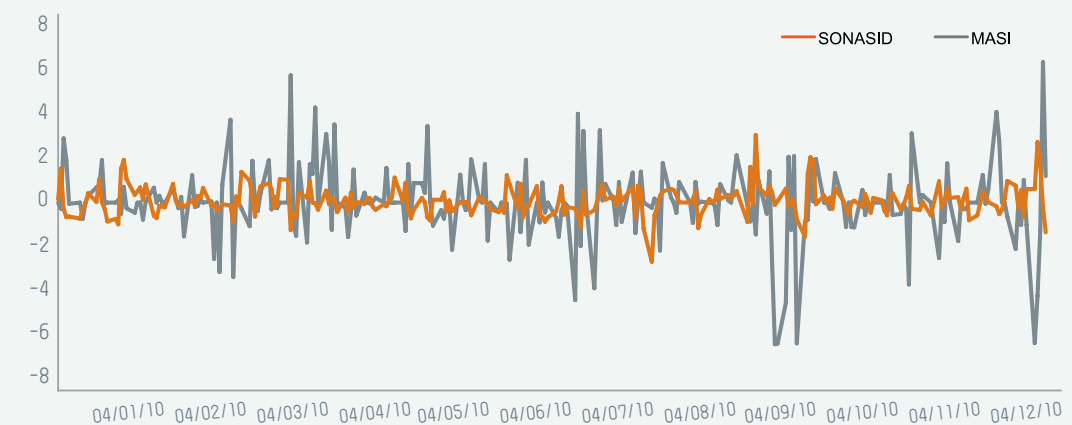
[Ratios Financiers

(En Mdh)	2006	2007	2008	2009	2010
ROE	32%	33%	43%	14,2%	-0,9%
RCE	28%	28%	28%	13,9%	0,1%
Béné/action	182,6	223,54	230	88,6	-4,82
CF/Action	44,57	236,61	333	396	215,6
Div/Action	100	434	115	66	-
Cours au 31/12	2072	2980	2490	1950	1800
PER	11,3	13,33	10,8	22	NS
Cours/(C.F/Action)	46,49	12,59	7,5	4,9	NS

[Indicateurs boursiers

Au 31 décembre	2009	2010
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	7 605 000 000	7 020 000 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	2800	2550
Cours le plus bas	1945	1680
Au 31 décembre	1950	1800
Dividende ordinaire par action (DH)	66	-
Dividende exceptionnel par action (DH)	-	-

[Performances comparées de Sonasid et du MASI en 2010





{ Gouvernance }

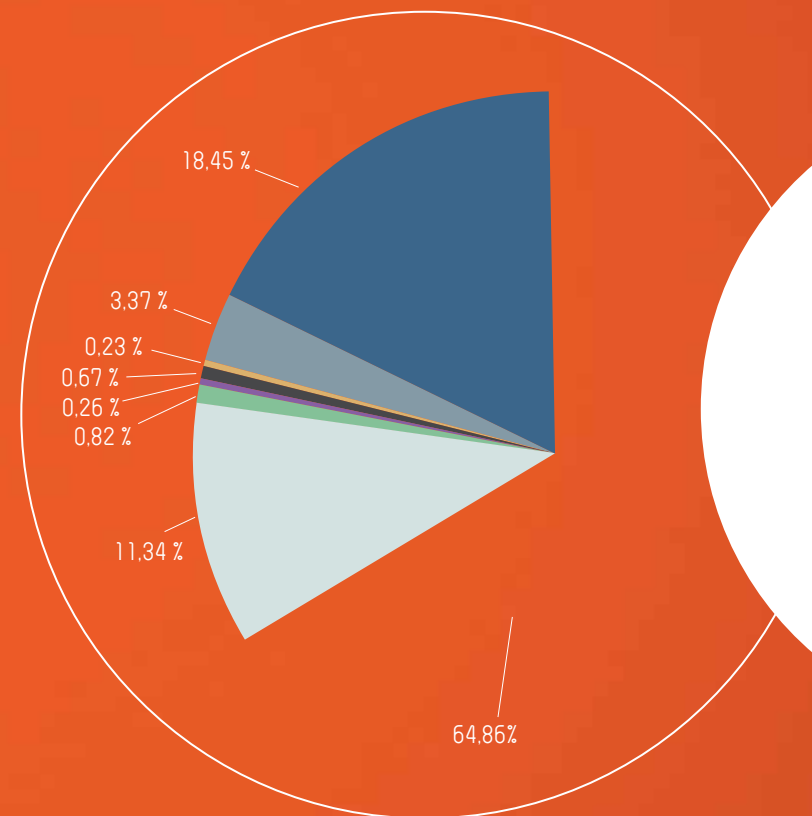
[Actionnariat]

Arcelor Mittal & SNI,
co-actionnaires de Sonasid

> Un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et ArcelorMittal a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafa bank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient désormais 64,85% du capital de Sonasid, capital réparti à 50/50 entre ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Cet accord repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologies et des compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.

[Actionnariat Sonasid au 31.12.10]



- Autres
- CMR
- MAMDA
- MCMA
- Attijariwafa bank
- Wafa Assurance
- RCAR
- NSI

[Quelques Repères sur ArcelorMittal ...]

- Leader sidérurgique mondial implanté dans **27 pays** et comprenant **273 811** collaborateurs dans **60 sites de production**
- Une production annuelle de **90,5 millions de tonnes** en 2010
- Un EBITDA de **8,5 milliards de dollars** en 2010
- Leader sur tous les principaux marchés mondiaux : automobile, construction, électroménager et emballage
- Réseau de distribution inégalé et un approvisionnement considérable en matières premières.



{ Organes de direction }

[Conseil d'Administration au 23 Mars 2011]

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Hassan BOUHEMOU	Administrateur
M. Enrique DE LA RUBIERA	Administrateur
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur
M. Robert ENGEL	Administrateur
Mme Sabine CARBON	Administrateur
M. Francis LEFEVRE	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
ATTIJARIWAFI BANK Représentée par M. Ramses ARROUB	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES Représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
RMA WATANIYA Représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur
ARCELORMITTAL	2 Administrateurs

[Comité Stratégique au 1^{er} janvier 2011]

M. André BOCK	Président du Conseil d'Administration
M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Mohamed LAMRANI	Administrateur

Missions : Préparer les orientations stratégiques de SONASID et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Suivre l'exécution budgétaire.

Périodicité : Trimestrielle



[Comité de Direction au 1^{er} janvier 2011]

M. Ayoub AZAMI	Directeur Général
M. Abdeljalil AJDOUR	Directeur Commercial & Marketing
M. Nasreddine AZZAM	Directeur Financier
M. Jacques RIONDET	Directeur Technique
M. Saïd EL HAJOUJI	Directeur des Systèmes d'Information
M. Abdelmajid TRONJI	Directeur des Ressources Humaines
M. Karim EL OUARDIRHI	Directeur des Achats et de la Qualité
M. Ahmed FAIH	Directeur du Centre Jorf Lasfar
M. Bachir BENAYADA	Directeur du Centre Nador

Missions : Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Il analyse la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société. Il prépare les Conseils d'Administration, les Comités de Stratégie, Nominations & Rémunérations.

Périodicité : Mensuelle

[Comité des Risques & des Comptes]

Missions : Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, il définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes annuels et semestriels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité : Semestrielle

[Comité Nominations & Rémunérations]

Missions : Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité : Annuelle





{ **S**tratégie }



{ Stratégie }

[Volonté stratégique

Premier industriel national des aciers de renforcement des bétons, le « rond à béton », de fil machine, Sonasid travaille essentiellement pour les marchés marocains de la construction.

Confiant dans les perspectives de ce marché, au cœur du dynamisme de l'économie marocaine, Sonasid poursuit activement le développement de sa position en enrichissant une offre déjà unique au Maroc tout en visant l'excellence opérationnelle dans la maîtrise de ses approvisionnements, l'exploitation de son outil industriel et le service de ses clients avec l'appui et l'expertise d'ArcelorMittal.

Deux dimensions viennent compléter cette vision.

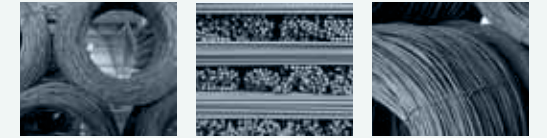
- D'une part, une contribution active à la modernisation des processus de construction, par l'enrichissement de l'offre de produits et de prestations susceptibles de faciliter la conduite des chantiers et d'en améliorer les coûts et les délais.
- D'autre part une attention considérable à la sécurité dans tous ses aspects. Ses produits arment les structures des infrastructures et des bâtiments, tant publics que privés, et participent directement à la sécurité des personnes dans la durée. Priorité est donc donnée à un respect absolu des normes concernant ses produits et ses services. La sécurité des personnes intervenant à tous les stades de ses activités reçoit la même attention.

Sonasid s'attache enfin à porter au meilleur niveau la qualification de son personnel dans toutes les dimensions de son activité.

[Quatre orientations majeures

Sonasid traduit cette volonté stratégique par quelques orientations fondamentales, dans un souci permanent d'excellence opérationnelle :

- Asseoir son leadership historique dans un secteur devenu hautement concurrentiel ;
- Renforcer son avance de compétitivité par les coûts, s'agissant tant de ses approvisionnements que de l'ensemble de ses processus ; notamment en mettant les conditions d'un meilleur contrôle des coûts des intrants ;
- Poursuivre l'enrichissement de son offre en apportant à ses clients marocains la gamme complète de produits et de services qu'ils sont en droit d'attendre ;
- S'attacher à redynamiser et restructurer son action commerciale auprès de la distribution.



[Des projets de développement porteurs

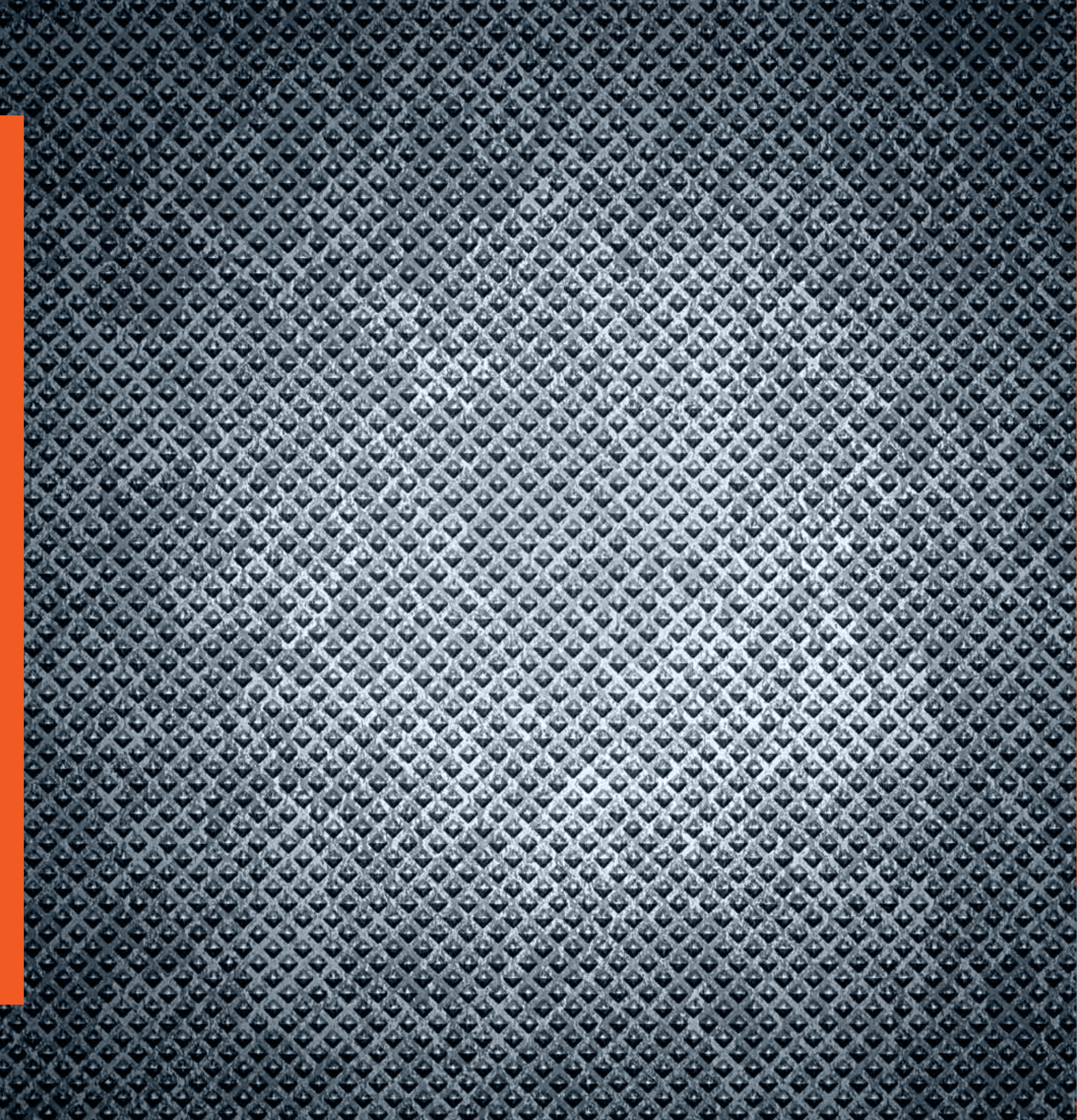
Ces orientations se traduisent par d'importants projets.

Après son lancement industriel réussi, l'aciérie de Jorf-Lasfar bénéficie d'un programme complet d'améliorations visant à faire progresser encore sa consommation énergétique et son rendement, en ligne avec les caractéristiques des meilleures aciéries mondiales. En outre, la mise en exploitation du broyeur de ferrailles lui permettra de mieux valoriser les ferrailles nationales.

Chacun des deux laminoirs voit ses capacités se renforcer par la réalisation de projets spécifiques. À Nador, l'installation d'une nouvelle sortie de ligne a permis d'élargir la gamme de production du laminoir tout en augmentant son potentiel de production. À Jorf Lasfar, la poursuite du déploiement de la technologie du « multi-slitting » permet d'accélérer la production de petits diamètres avec une productivité améliorée du laminoir.

La filiale Longoméтал Armatures poursuit sa couverture du territoire tout en développant son offre de produits et services pour les projets d'infrastructures et immobiliers.





{ **A**ctivité }



{ Activité }

[Environnement économique

> **Marché international** de l'acier en hausse pour les produits plats essentiellement...

La production mondiale a atteint un niveau record en 2010 de 1 414 millions de tonnes, en hausse de 15% par rapport au niveau particulièrement bas de 2009 ; mais une hausse observée principalement dans les produits plats et non au niveau du rond à béton. La production chinoise a affiché une croissance de 9,3% entraînant un surenchérissement des matières premières notamment la ferraille, le prix fob Rotterdam a évolué de 246 dollars en 2009 à 358 dollars en 2010 atteignant même un niveau record de 450 dollars en fin d'année.

> **Marché national** en baisse

La consommation réelle de rond à béton et de fil machine est en net recul passant d'1,5 millions de tonnes en 2009 à 1,4 millions de tonnes en 2010, en raison du repli du secteur de la construction.

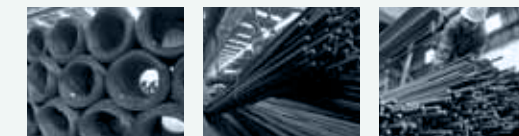
[Commercial

> **Ventes**

La forte croissance du volume des concurrents a entraîné une situation de surcapacité effective du marché estimée à 40% contre une surcapacité installée de 70%. Les ventes Sonasid se sont inscrites à la baisse de 24% à 733 000 tonnes C'est en 2010 un marché national déstabilisé présentant plusieurs dysfonctionnements qui a conduit à une très forte volatilité des prix.

> **Perspectives**

La sortie de crise du marché mondial de la sidérurgie devrait relâcher la pression sur le marché national. L'étau devrait se desserrer sur l'acier grâce à la reprise attendue de la construction au second semestre 2011 ainsi dans le cadre de ce contexte favorable et des enseignements tirés de 2010 Sonasid entend jouer son rôle de leader pour sortir en 2011 du scénario 2010 intenable pour tous les acteurs et adapter sa politique commerciale aux nouvelles données du marché.



[Production

> **Laminoir de Nador**

Production 2010

La production 2010 a atteint 408 000 tonnes. La productivité du laminoir de Nador a été principalement pénalisée par les arrêts de production.

Principales réalisations 2010 :

- Lancement de nouveaux produits suite à la modernisation de la tête de mise en spires, il s'agit des diamètres 12,14 et 16 FeE500S en bobines ;
- Rénovation des trains finisseurs V2 et V1 ;
- Récupération de la calamine sèche à la sortie du four pour une meilleure valorisation ;
- Rénovation de la station de traitement des eaux.

> **Laminoir de Jorf Lasfar**

Production 2010

La production totale réalisée à fin décembre 2010 a atteint 300 000 tonnes. Le laminoir a poursuivi l'amélioration de ses performances opérationnelles notamment au deuxième semestre.

Principales réalisations 2010 :

- Reprise des réfractaires du four de réchauffage
- Optimisation de la masse linéique
- Fiabilisation de la peseuse de produits finis

Projets Futurs :

- Mise en exploitation de la soudeuse
- Production du diamètre 8mm en 3 slits
- Renforcement du chargement à chaud.

> **Aciérie**

Production 2010

Le volume de production à fin décembre 2010 a atteint 484 800 tonnes. L'aciérie a réalisé de très bonnes performances qui se poursuivront en 2011 avec une saturation de l'outil de production.



[Organisation

› Une politique RH dédiée à la valorisation du Capital Humain

La valorisation des ressources humaines est l'une des priorités de l'entreprise. La formation, la gestion de carrière et des hauts potentiels sont autant de chantiers lancés en 2010 pour mieux valoriser les talents de l'entreprise afin qu'ils puissent au mieux répondre aux objectifs stratégiques.

A ce titre, 2010 a été essentiellement dédiée au développement et à l'accompagnement individuel de nos collaborateurs avec une forte implication de la hiérarchie et du comité de direction. Ce programme de valorisation des cadres a pour principal objectif de développer leur maturité professionnelle, les accompagner dans leur évolution de carrière et leur assurer un suivi individuel de progression. Cette formation managériale a permis également de détecter les hauts potentiels de l'entreprise pour mieux les préparer aux fonctions de direction et constituer la relève.

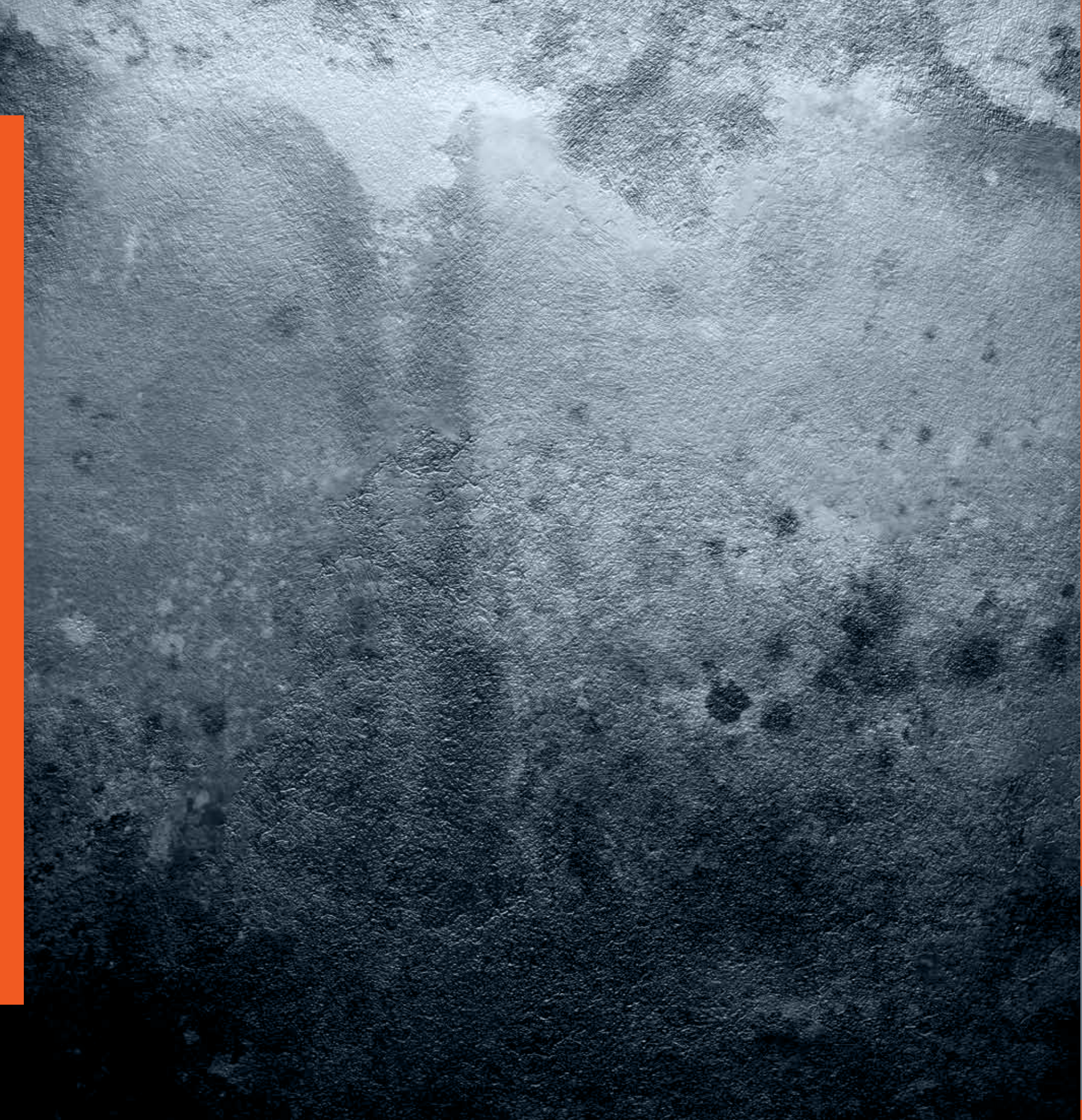
En termes d'effectif, Sonasid compte 911 collaborateurs au titre de l'année 2010

› Un système d'information intégré

Sonasid a opté depuis le 1er janvier 2009 pour une gestion intégrée de ses processus via la solution SAP, en 2010 la solution est enrichie d'un nouveau module avec la mise en place de SAP_IM pour la dématérialisation des factures fournisseurs. Ce nouveau module SAP consiste à scanner les factures fournisseurs et les archiver électroniquement en les intégrant automatiquement au niveau de la comptabilité fournisseurs avec un processus de validation électronique (via le workflow SAP). Le module SAP_IM est opérationnel début septembre 2010 avec comme principaux objectifs de réduire le coût d'archivage des factures ainsi que le temps de traitement et de validation des factures.

Au niveau des exploitations, la direction des Systèmes d'Information s'est également attelée à préparer l'intégration de la nouvelle unité de broyage dans le système d'information SAP.

Enfin en termes de réseau, les SI ont assuré la migration de la flotte téléphonique mobile de SONASID de la technologie CDMA vers la technologie GSM suite au lancement de l'offre GSM de l'opérateur WANA(INWI).



{ Rapport social }



{ Rapport social }

[Un savoir faire qualité au service de la sécurité]

SONASID offre des produits homologués et de qualité au service de la sécurité du citoyen. L'entreprise s'inscrit dans une démarche qualité initiée depuis 1999 :

2001 : Certification NM ISO9001/1994 Certification NM des produits fabriqués à Nador

2003 : Certification NM ISO9001/2000 Certification NM des produits fabriqués à Jorf Lasfar

2005 : Certification QSE intégrée Obtention du Prix National de la Sécurité

2005 : Obtention du 1er Prix National de la Sécurité dans la catégorie des Grandes Entreprises

2006 : Obtention du Certificat d'Encouragement du prix National de la Qualité dans la catégorie des grandes entreprises

2008 : Obtention de l'insigne d'or (Trophée International de la Qualité)

2009 : Transition à la version 2008 de la norme ISO 2001 Transition à la version 2009 de la norme NM 00.5.801

2010 : Elargissement de la portée de la certification «NM» aux nouveaux produits (3 articles s'ajoutent aux produits bénéficiant du droit d'usage de la marque de conformité «NM».

Gestion du système de management QSE par le biais d'une interface web en interne QualiproXL pour faciliter l'accès et le partage d'information.

Les produits Sonasid destinés au secteur du BTP répondent ainsi rigoureusement aux normes et exigences de sécurité en vigueur afin de promouvoir une construction sécurisée. Sonasid participe activement au développement et au renforcement des dispositifs de normalisation et de contrôle qualité des produits sidérurgiques.

[Santé et Sécurité au travail]

Le management de Sonasid œuvre au quotidien pour garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Un programme annuel d'actions est mis en place pour informer et impliquer le personnel dans l'analyse des risques liés à la santé et la sécurité au travail. Des audits terrain et de management sont organisés suivant un programme annuel et les procédures sont améliorées ou enrichies en vue de se conformer aux standards en vigueur. Dans ce cadre, un renforcement de la rigueur de gestion des entreprises extérieures a été mené afin d'assurer la prévention des incidents au même titre que nos employés (conditions d'accès, analyse des risques, modes opératoires, ...). Sonasid forme également ses sous-traitants aux bonnes pratiques afin de garantir un déploiement total des mesures Santé et Sécurité.

Une journée santé et sécurité est d'ailleurs annuellement organisée, un événement où sont conviés collaborateurs et parties prenantes pour réaliser le bilan de l'année écoulée, fixer des objectifs pour celle à venir et véhiculer les messages et information clés.

La démarche des 5S a été également mise en place sur l'ensemble des unités Sonasid. Il s'agit d'un processus utilisé dans les grandes structures et notamment dans le groupe ArcelorMittal pour organiser et maintenir son environnement de travail afin d'améliorer l'efficacité, la sécurité, la réduction des déchets et éliminer les activités sans valeur ajoutée.

[Responsabilité sociale]

Sonasid réalise de nombreux investissements pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles en anticipant systématiquement ses choix technologiques.

L'entreprise a toujours opté pour des solutions techniques permettant des économies appréciables d'énergie, d'eau et de matières premières.

Elle a également toujours été soucieuse de recycler les coproduits et les rejets que génère son activité de production d'acier liquide et de laminage.

[Un Processus de fabrication d'acier basé sur le recyclage de la ferraille]

L'aciérie électrique de Jorf Lasfar, démarrée en 2005, est considérée comme l'une des plus écologiques au monde. Dotée de technologies de pointe en matière d'économie d'énergie, de captation et de traitement des fumées, elle réalise d'excellents taux de réduction d'émission des gaz à effet de serre :

- Le Chargement en continu de ferrailles préchauffées permet de réduire la consommation d'électricité de 20%.
- Le recyclage et le retraitement des eaux de process par osmose, un procédé coûteux, a permis de limiter la consommation d'eau à moins de 1m³/t d'acier liquide (contre 2 à 3m³/t ailleurs).
- Les billettes produites par l'aciérie peuvent être directement chargées à chaud dans le four du laminoir de Jorf Lasfar, ce qui permet de réduire de 40% la consommation de fuel et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO₂) de près de 16 000t/an.

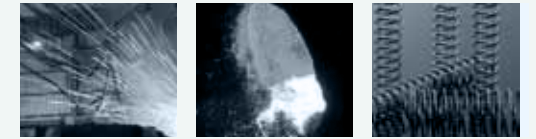
- Les laminoirs, aussi bien de Jorf Lasfar que de Nador sont également dotés d'unités de traitement et de recyclage des eaux de process et des eaux usées :

80 millions de Dhs pour Nador et 50 millions de Dhs pour Jorf Lasfar ont été investis pour limiter la consommation d'eau et pour éviter de produire des effluents polluants (consommation d'eau de 0,3m³/t de produits finis contre 3 à 4 fois plus élevée ailleurs).

- Recyclage des coproduits

Sonasid veille à capter, séparer et développer le recyclage des coproduits générés par son activité.

- La scorie noire de l'aciérie est actuellement utilisée pour réhabiliter la décharge publique d'El Jadida (convention signée en 2005 avec les Autorités). Elle fait aussi l'objet de tests avec le Ministère de l'Équipement pour la recycler dans la réalisation des routes. Le projet de construction d'une route à base de scorie est en cours à la commune de Moulay Abdallah (commune avoisinant Jorf Lasfar).
- Les poussières d'aciérie sont captées, mises en big bags étanches et stockées dans une décharge contrôlée. Les essais de valorisation de ces poussières sont encourageants ; des pourparlers sont en cours avec des partenaires européens pour les exporter afin de les recycler et en extraire du zinc.
- La calamine (oxyde de fer en poudre et en flocon) générée par les processus de coulée en continue et de laminage de la billette est recyclée par plusieurs industries notamment les cimentiers et la filière sidérurgique des hauts fourneaux.





[D'autres investissements visent à renforcer la préservation de l'environnement :

Sonasid vient d'achever la réalisation d'une unité de broyage de ferrailles sur son site à Jorf Lasfar afin de traiter la ferraille locale avant de l'acheminer vers son aciérie. Ceci permettra d'éviter d'enfourner des stériles (à noter que la ferraille brute non broyée contient 5 à 20% de stériles : sable, pierres, plastiques ...).

Cette unité aura les impacts positifs majeurs suivants :

- Economie d'énergie pour fondre les ferrailles (-35 GWh/an comparativement à la ferraille non broyée, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'une ville de 50 000 habitants).
- Réduction du dégagement des gaz à effet de serre (CO₂) (-17% comparativement à de la ferraille non broyée, soit - 40 000 tonnes CO₂/an) résultant de la baisse des consommations d'énergie électrique, de charbon et de chaux.
- La propreté de la ferraille broyée conduit à une réduction du volume des émissions de fumées et de poussières.

Sonasid est également sur le point de sceller avec NAREVA un partenariat en vue de substituer par de l'énergie éolienne (énergie verte) une partie de l'énergie électrique qu'elle consomme dans ses usines.



{ Éléments Financiers }

{ Comptes consolidés	32
{ Notes aux comptes consolidés	38
{ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	74
{ Comptes sociaux	76
{ Rapport général des commissaires aux comptes	86
{ Résolutions de l'Assemblée Générale	88

[Compte de Résultat Consolidé

	En millions de dirhams	
	2010	2009
Exercices du 1er Janvier au 31 Décembre	2010	2009
Chiffre d'affaires	4 114,6	5 495,2
Autres produits de l'activité	(25,7)	(515,5)
Produits des activités ordinaires	4 088,9	4 979,7
Achats	(3 346,9)	(3 844,2)
Autres charges externes	(311,2)	(327,9)
Frais de personnel	(232,5)	(239,2)
Impôts et taxes	(8)	(11,9)
Amortissements et provisions d'exploitation	(186,6)	(42,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	1,5	1,9
Charges d'exploitation courantes	(4 083,6)	(4 464,2)
Résultat d'exploitation courant	5,3	515,4
Cessions d'actifs	3,9	1,7
Résultats sur instruments financiers	(0)	10,8
Autres produits et charges d'exploitation non courants	28,1	1,9
Autres produits et charges d'exploitation	32	14,4
Résultat des activités opérationnelles	37,3	529,8
Produits d'intérêts	0,2	1,6
Charges d'intérêts	(35,9)	(8,5)
Autres produits et charges financiers	3,1	(24,5)
Résultat financier	(32,6)	(31,4)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	4,6	498,3
Impôts sur les bénéfices	(24,5)	(165,4)
Impôts différés	1,4	15
Résultat net des entreprises intégrées	(18,5)	348
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	(18,5)	348
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	(18,5)	348
Intérêts minoritaires	(0,3)	(2,3)
Résultat net - Part du Groupe	(18,8)	345,7
Résultat net par action en dirhams	(4,83)	88,65
- de base	(4,83)	88,65
- dilué	(4,83)	88,65
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	(4,83)	88,65
- de base	(4,83)	88,65
- dilué	(4,83)	88,65

[Etat du résultat global consolidé

	En millions de dirhams	
Exercices du 1er Janvier au 31 Décembre	2010	2009
Résultat de l'exercice	(18,5)	348
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
Résultat global total de l'année	(18,5)	348
Dont Intérêts minoritaires	0,3	2,3
Résultat net - Part du Groupe	(18,8)	345,7

[Etat de la situation financière

(En millions de dirhams)		
ACTIF AUX	31-déc-10	31-déc-09
Immobilisations incorporelles, net	11,2	11
Immobilisations corporelles, net	2 099,5	2 084,4
Autres actifs financiers	42,8	44,5
- Prêts et créances	42,8	44,5
Impôts différés actifs	0,7	21
Autres débiteurs non courants, net		
Actif non courant	2 154,2	2 160,9
Autres actifs financiers	12	12
- Instruments financiers dérivés	12	12
Stocks et en-cours, net	867,2	1 040,8
Créances clients, net	1 127,2	899,4
Autres débiteurs courants, net	204,2	278,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	48	7,4
Actif courant	2 258,5	2 237,8
TOTAL ACTIF	4 412,7	4 398,7

[Etat de la situation financière

(En millions de dirhams)		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	31-déc-10	31-déc-09
Capital	390	390
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 786,3	1 698,6
Résultat net part du groupe	(18,8)	345,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 159,1	2 436
Intérêts minoritaires	6,7	6,4
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 165,8	2 442,4
Provisions	75,5	72,5
Avantages du personnel	81,3	76
Dettes financières non courantes	454,6	0,5
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	450	
<i>Dettes liées aux contrats de location financement</i>	4,6	0,5
Impôts différés Passifs	222,1	243,8
Autres créditeurs non courants	49,6	52,3
Passif non courant	883,2	445,1
Provisions	1,1	0,3
Dettes financières courantes	383,6	158,2
- Instruments financiers dérivés		
- Dettes envers les établissements de crédit	382,1	157,7
- Dettes liées aux contrats de location financement	1,5	0,5
Dettes fournisseurs courantes	598	807,8
Autres créditeurs courants	381,1	544,9
Passif courant	1 363,7	1 511,2
TOTAL PASSIFS	2 246,9	1 956,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 412,7	4 398,7

[Variation des capitaux propres consolidés

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2009	390	1,6	1 643,0	905,8	2 940,4	4,1	2 944,5
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1er janvier 2009	390	1,6	1 643,0	905,8	2 940,4	4,1	2 944,5
Résultat de l'exercice				345,7	345,7	2,3	348
Dividendes distribués			(850,2)		(850,2)		(850,2)
Autres variations			905,8	(905,8)			
Total des produits et charges de l'exercice			55,6	(560,1)	(504,5)	2,3	(502,2)
Au 31 décembre 2009	390	1,6	1 698,6	345,7	2 435,9	6,4	2 442,3
Au 1er janvier 2010	390	1,6	1 698,6	345,7	2 435,9	6,4	2 442,3
Effets des changements de méthode comptable			(0,6)		(0,6)		(0,6)
Montants retraités au 1er janvier 2010	390	1,6	1 698,0	345,7	2 435,3	6,4	2 441,7
Résultat de l'exercice				(18,8)	(18,8)	0,3	(18,5)
Dividendes distribués			(257,4)		(257,4)		(257,4)
Autres variations			345,7	(345,7)			
Total des produits et charges de l'exercice			88,3	(364,5)	(276,2)	0,3	(275,9)
Au 31 Décembre 2010	390	1,6	1 786,3	(18,8)	2 159,1	6,7	2 165,8

[Tableau de flux de trésorerie consolidé

En millions de dirhams	Exercice du 1/1/2010 au 31/12/2010	
	31-déc-10	31-déc-09
Résultat net de l'ensemble consolidé	(18,5)	348
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	176,4	163,8
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(0)	(12,4)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(3,9)	(0)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	154	499,4
Elimination de la charge (produit) d'impôts	23,1	150,3
Elimination du coût de l'endettement financier net	35,9	8,5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	213,1	658,2
Incidence de la variation du BFR	(205,6)	1 206,9
Impôts payés	(24,5)	(165,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(17,1)	1 699,70
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(194,6)	(186,5)
Variation des autres actifs financiers	1,7	
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14,3	5,3
Intérêts financiers versés	(35,9)	(8,5)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(214,5)	(189,7)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(257,4)	(850,2)
Emission d'emprunts	500	
Remboursement d'emprunt	(50)	
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	6	(0,4)
Variation des comptes courants associés	(150,8)	
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	47,8	(850,6)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(183,8)	659,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(150,3)	(809,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(334,1)	(150,3)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(183,8)	659,5

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie - Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.



{ Notes aux Comptes Consolidés }

- Note 1.** Description de l'activité
- Note 2.** Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice
- Note 3.** Règles et méthodes comptables
- Note 4.** Évolution du périmètre de consolidation au cours de la période
- Note 5.** Informations sectorielles
- Note 6.** Chiffre d'Affaires
- Note 7.** Achats et autres charges externes
- Note 8.** Frais de personnel et effectifs
- Note 9.** Amortissements et provisions d'exploitation
- Note 10.** Autres produits et charges d'exploitation
- Note 11.** Résultat financier
- Note 12.** Impôts
- Note 13.** Résultat par action
- Note 14.** Immobilisations incorporelles
- Note 15.** Immobilisations corporelles et immeubles de placement
- Note 16.** Autres actifs financiers
- Note 17.** Stocks et en-cours
- Note 18.** Créances clients et autres débiteurs
- Note 19.** Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Note 20.** Capitaux propres
- Note 21.** Provisions
- Note 22.** Avantages du personnel
- Note 23.** Dettes financières
- Note 24.** Dettes fournisseurs et autres créditeurs
- Note 25.** Instruments financiers
- Note 26.** Contrats de location simple
- Note 27.** Autres engagements
- Note 28.** Passifs éventuels
- Note 29.** Parties liées
- Note 30.** Tableau des flux de trésorerie
- Note 31.** Événements postérieurs à la clôture
- Note 32.** Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

[Note 1 : Description de l'activité

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc. Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 53 % de part de marché à fin Décembre 2010.

Avec plus de 900 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométa Armatures.

[Note 2 : Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice

L'année 2010 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

[Note 3 : Règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2010 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modification quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modification significative;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.



Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnant.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations incorporelles et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

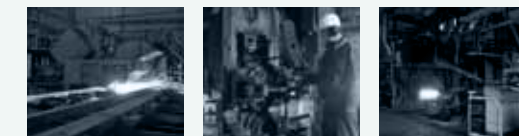
Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.





h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1 Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêt des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode de l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2010.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant. Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.



Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

- Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

- Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes : Logiciels : de 3 à 4 ans

3.9. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Immeubles et constructions	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
Gros œuvres - Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Étanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
Agencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

* F1 : constructions en dur <=R+2
 F2 : constructions en dur >R+2
 F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)
 F4 : Bâtiment industriel- construction légère- structure métallique
 F5 : Bâtiment industriel- construction lourde- structure métallique
 F6 : Bâtiment en copropriété
 F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage :
- Matériel de transport :
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers :
- Autres immobilisations corporelles :

de 3 à 35 ans
 de 1 à 9 ans
 de 2 à 7 ans
 de 2 à 5 ans



Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.11. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une

assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

3.12. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ».

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital différent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.13. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.





Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.14. Stocks

- Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.
- Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.
- La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.15. Titres d'autocontrôle et actions propres

- Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.16. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas

toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.16.1 Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

- Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.
- Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16.2. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

- Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.
- Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

- Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

3.16.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme

détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

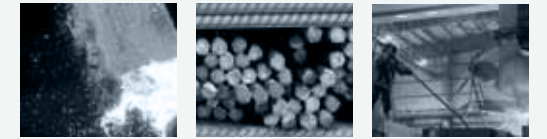
3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.19. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.





3.20. Impôts différés

- Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.
- Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.
- Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.
- Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.21. Avantages du personnel

- Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités

de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

- La méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

- A compter du 1er janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

- Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

- Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.22. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.23. Frais d'augmentation de capital

- Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.24. Passifs financiers

3.24.1. Dettes financières

- Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

- Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.24.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédettes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.25. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.





Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.26. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.27. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.28. Résultat par action

- Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.29. Information sectorielle

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.30. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.30.1 Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2010

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;

- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe ONA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12, cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

3.30.2 Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2010 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers – Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1er janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;

- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;
- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

3.30.3 Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

- IAS 23 révisée 2007, Coûts d'emprunts
- Révision d'IAS 1, Présentation des états financiers (révision 2007) : la révision a eu durant l'année 2009 un impact sur la présentation des états financiers du Groupe, plus particulièrement sur le comparatif de l'état de variation des capitaux propres qui devient semestriel au lieu du comparatif annuel ;
- Amendement d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels
- Amendement d'IFRS 2
- IFRIC 13, Programme de fidélisation des clients
- IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction.





[Note 4 : Évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

4.1 Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2010.

4.2 Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2010.

[Note 5 : Informations sectorielles

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

[Note 6 : Chiffre d'Affaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD	2010	2009
- Chiffre d'affaires	4 114,6	5 495,2
- Autres produits de l'activité	(25,7)	(515,5)
Total produits des activités ordinaires	4 088,9	4 979,7

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD	2010	2009
- Ventes de Marchandises en l'état	7,3	11,6
- Production vendue de biens et services	4 107,30	5 483,60
Chiffre d'affaires	4 114,6	5 495,2

[Note 7 : Achats et autres charges externes

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2010	2009
Achats revendus de marchandises	(1,5)	(10,7)
Achats consommés de matières et fournitures	(3 345,4)	(3 833,5)
Achats	(3 346,9)	(3 844,2)
Loyers opérationnels	(22)	(23,3)
Entretien et réparations	(21,2)	(29,4)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(13,6)	(13,1)
Transport	(120)	(107,1)
Charges externes diverses	(134,4)	(155)
Autres charges externes	(311,2)	(327,9)
Total Achats et Autres charges externes	(3 658,0)	(4 172,1)

[Note 8 : Frais de personnel et effectifs

8.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'année 2009 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD	2010	2009
Salaires et traitements	(168)	(158,9)
Autres charges sociales	(59,1)	(71)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,4)	(9,3)
Total	(232,5)	(239,2)

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2010	2009	var %
Cadres	108	87	24%
Non cadres	889	855	4%
Intérimaires	1 000	790	27%
Autres	13	14	(7%)
Total	2 010	1 746	15%

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 28 relative aux parties liées.

[Note 9. Amortissements et provisions d'exploitation

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2010 et 31 Décembre 2009 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2010	2009
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(2,3)	(1,9)
Immobilisations corporelles	(165)	(152,4)
Sous-total	(167,3)	(154,3)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	(11,2)	179,9
Créances	(4,4)	(68,3)
Provisions pour risques et charges	(3,7)	(0,2)
Sous-total	(19,3)	111,4
Total	(186,6)	(42,9)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(186,6)	(42,9)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 20 de ces états financiers.



Note 10. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2010	2009
Cession d'actifs	3,9	1,7
Résultats sur dérivés de change - Trading	0	10,8
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	28,1	1,9
Total produits et charges d'exploitation non courants	32	14,4

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

En Millions de MAD	2010	2009
Autres produits non courants	32,5	2
Autres charges non courantes	(4,4)	(0,1)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	28,1	1,9

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

Note 11. Résultat financier

Les résultats financiers au 31 Décembre 2010 et Décembre 2009 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2010	2009
Produits d'intérêts	0,2	1,6
Charges d'intérêts	(35,9)	(8,5)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	3,1	(24,5)
Autres charges financières		
Autres produits et charges financiers	3,1	(24,5)
Résultat financier	(32,6)	(31,4)

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « charges d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts bancaires sur le CMT et les intérêts sur comptes courants du groupe.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

Note 12. Impôts

12.1. Charge d'impôt

12.1.1. Reconnue en compte de résultat

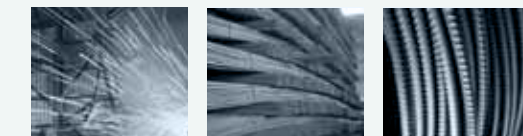
La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2010 et 2009, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2010	2009
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(24,5)	(165,4)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
	(24,5)	(165,4)
(Charges) / produits d'impôts différés	1,4	15
Variations des différences temporaires	(2,2)	15
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs	3,6	
	1,4	15
(Charge) / Produit total d'impôt	(23,1)	(150,3)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-10	31-déc-09
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	(2,9)	21	222,1	243,8	(225)	(222,8)
Provenant des déficits fiscaux	3,6				3,6	
Provenant des crédits d'impôt						
Total	0,7	21	222,1	243,8	(221,4)	(222,8)



12.1.3. Preuve d'impôt

En Millions de MAD	2010	2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	(18,5)	348
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	(18,5)	348
Impôt sur les bénéfices	(24,5)	(165,4)
Impôts différés	1,4	15
Total charge fiscale	(23,1)	(150,3)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	4,6	498,3
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	(502,0%)	30,20%
Impôt sur différences permanentes	1,6	0,8
Régularisation sur IS (a)		
Cotisation minimale	20,2	
Autres différences (b)		
Charge fiscale recalculée	(1,4)	(149,5)
Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)	30,0%	30,0%

[Note 13. résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2010	2009
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de (4,83) Dirhams au 31 Décembre 2010 contre 88,65 Dirhams au 31 Décembre 2009.

Exercices clos le 31 Décembre	2010	2009
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	(18,8)	345,7
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	(4,83) MAD	88,65 MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(4,83) MAD	88,65 MAD

[Note 14. Immobilisations incorporelles

En Millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
<i>Au 1^{er} janvier 2009</i>	25,8			25,8
Acquisitions	1,8		1,5	3,3
Autres mouvements	7,9		0,1	8
<i>Au 31 décembre 2009</i>	35,6		1,6	37,1
<i>Au 1^{er} janvier 2010</i>	35,6		1,6	37,1
Acquisitions	1,8		0,7	2,5
Autres mouvements				
<i>Au 31 décembre 2010</i>	37,4		2,2	39,6
Amortissements et pertes de valeurs				
<i>Au 1^{er} janvier 2009</i>	(24,2)			(24,2)
Amortissements	(1,9)			(1,9)
Autres mouvements				
<i>Au 31 décembre 2009</i>	(26,1)			(26,1)
<i>Au 1^{er} janvier 2010</i>	(26,1)			(26,1)
Amortissements	(2,3)			(2,3)
Autres mouvements				
<i>Au 31 décembre 2010</i>	(28,4)			(28,4)
Valeurs nettes				
<i>Au 31 décembre 2009</i>	9,5			9,5
<i>Au 31 décembre 2010</i>	9			9

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.



[Note 15. Immobilisations corporelles et immeubles de placement

En Millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
<i>Valeurs brutes</i>						
Au 1 ^{er} janvier 2009	156,1	608,6	2 783,4	85,2	96,8	3 730,1
Acquisitions		11,6	1,2	167,5	2,8	183,2
Cessions		(4,6)	(6,7)		(0,4)	(11,7)
Autres mouvements		0,6	212,1	(171,9)	(48,9)	(8)
Au 31 décembre 2009	156,1	616,2	2 990,0	80,8	50,4	3 893,5
Au 1 ^{er} janvier 2010	156,1	616,2	2 990,0	80,8	50,4	3 893,5
Acquisitions		0,7	9,1	181,1	1,3	192,1
Cessions	(4,8)	(8,8)	(0,1)			(13,7)
Autres mouvements	2,5	5,2	65,1	(75,5)	0,9	(1,8)
Au 31 décembre 2010	153,8	613,3	3 064,2	186,4	52,5	4 070,2
<i>Amortissements et pertes de valeurs</i>						
Au 1 ^{er} janvier 2009	(9,5)	(169,3)	(1 414,90)	0	(71,1)	(1 664,8)
Amortissements	(3,1)	(31,8)	(111,8)		(5,7)	(152,4)
Cessions		1	6,7		0,3	8,1
Autres mouvements		0,4	(43,1)		42,7	
Au 31 décembre 2009	(12,6)	(199,7)	(1 563,10)	0	(33,7)	(1 809,1)
Au 1 ^{er} janvier 2010	(12,6)	(199,7)	(1 563,1)	0	(33,7)	(1 809,1)
Amortissements	(3,1)	(32,1)	(123,8)		(6)	(165)
Cessions	0,4	2,7	0,1			3,3
Autres mouvements			(0,1)			0,1
Au 31 décembre 2010	(15,3)	(229,1)	(1 686,6)	0	(39,7)	(1 970,7)
<i>Valeurs nettes</i>						
Au 31 décembre 2009	143,5	416,5	1 426,9	80,8	16,7	2 084,4
Au 31 décembre 2010	138,5	384,2	1 377,5	80,8	12,8	2 099,5

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2010.

[Note 16. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
<i>Part non courante</i>		
- instruments financiers dérivés		
- actif disponibles à la vente		
- prêts et créances	42,8	44,5
Total	42,8	44,5
<i>Part courante</i>		
- instruments financiers dérivés	12	12
- actif disponibles à la vente		
- prêts et créances		
Total	12	12
Total autres actifs financiers	54,8	56,5

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
<i>Part non courante</i>		
- prêts au personnel	3,8	5,5
- Dépôts et cautionnements	39	39
Total	42,8	44,5



[Note 17. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Stocks de marchandises	0	0
Stocks de matières et fournitures consommables	501	637,7
En-cours de production	137,8	99,5
Stocks de produits finis intermédiaires	290,5	354,5
Total des stocks en valeur brute	929,3	1 091,7
Montant de la perte de valeur en début de période	(50,9)	(230,8)
Perte de valeur constatée sur la période	(11,2)	(14,6)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		7,3
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	(62,1)	(50,9)
Total Stocks, net	867,2	1 040,8

[Note 18. Créances clients et autres débiteurs

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Total autres débiteurs non courants		
Clients et comptes rattachés	1 206,2	974
Dépréciation clients et comptes rattachés	(78,9)	(74,6)
Total Créances clients	1 127,2	899,4
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	3,5	9,7
Personnel - débiteur	1,5	1,3
Etat - débiteur	160	241
Comptes d'associés débiteurs	0,3	0,6
Créances sur cession d'actifs		
Autres débiteurs	38,3	25
Compte de régularisation - Actif	0,6	0,6
Total Autres débiteurs courants	204,2	278,1



[Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Titres et valeurs de placement		
Banque	19,9	3,3
Autres comptes de trésorerie	28,1	4,1
Total	48	7,4

[Note 20. Capitaux Propres

20.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- Ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- Rembourser du capital aux actionnaires ;
- Émettre de nouvelles actions ; ou
- Vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En Millions de DHS	31-déc-10	31-déc-09
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2 435,9	2 940,4
Dividendes versés	(257,4)	(850,2)
Autres variations	(0,6)	
Augmentation de capital		
Résultat net (Part du Groupe) de la période	(18,8)	345,7
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	2 159,1	2 435,9



20.3 Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Réserve légale	39	39
Réserve de conso Groupe	147,1	74,6
Autres réserves Groupe	753,1	776,6
Autres réserves	845,7	805,8
Report à nouveau	1,5	2,6
Réserves Groupe	1 786,3	1 698,6

- La réserve de consolidation Groupe est passée de 74,6 MMAD en 2009 à 147,1 en 2010 suite à la non distribution du résultat 2009 de la filiale Longométal Armatures.

- Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2009 et 2010 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2010.

- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid. Leur variation de + 39,9 MMAD s'analyse comme suit :

- L'affectation du résultat 2009 + 345,7 MMAD
- La distribution de 257,4 MMAD par prélèvement sur les réserves facultatives de Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Intérêts minoritaires en début d'exercice	6,4	4,1
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	0,3	2,3
Intérêts minoritaires	6,7	6,4

[Note 21. Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Litiges	5,2	2,2
Autres risques	71,4	70,7
Total	76,6	72,9
Dont :		
- Part non courante	75,5	72,5
- Part courante	1,1	0,3

La variation de ces provisions entre 2009 et 2010 s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	Solde au 1er janvier 2010	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2010
Litiges	2,2	3		5,2
Autres risques	70,7	0,8		71,4
Total	72,9	3,7		76,6
Dont:				
- Part non courante	72,5	3		75,5
- Part courante	0,3	0,8		1,1

[Note 22. Avantages du personnel

En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
<i>Aux</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-10</i>
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	6,83	65,48
Coût des services	0,46	2,64
Charge d'intérêt	0,31	3,4
Cotisations des participants	0	0
Modifications des plans (Coût des services passés)	0	0
Variations de périmètre /	0	0
Business Combination (seulement si significatif)	0	0
Réduction	0	0
Liquidation de régimes	0	0
Prestations payées	(0,21)	(1,23)
Pertes / Gains actuariels	(0,63)	2,79
Ecart de Change	0	0
Autres	0	0
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	6,75	73,08



En Millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
<i>Aux</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-10</i>
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0	0
Rendement attendus des actifs	0	0
Cotisations de l'employeur	0,21	1,23
Cotisations des participants	0	0
Variations de périmètre /	0	0
Business Combination (seulement si significatif)	0	0
Réduction	0	0
Liquidation de régimes	0	0
Prestations payées	(0,21)	(1,23)
Pertes/Gains actuariels	0	0
Ecart de conversion	0	0
Autres	0	0
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0	0

En millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
<i>Aux</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-10</i>
Coût des services	0,46	2,64
Charge d'intérêt	0,31	3,4
Rendements attendus des actifs	0	0
Effet de la limitation des surplus	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	0
Amortissement des pertes/gains actuariels	0	0
Réduction	0	0
Liquidation suppression	0	0
Autres	0	0
Charge de la période	0,77	6,04

En millions de MAD	Retraites et indemnités assimilées	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites
<i>Aux</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-10</i>
Engagement net	6,75	73,08
Limitation de l'actif de retraite	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	1,1	(0,52)
Actif/Provision net figurant au bilan	7,86	72,56

En Millions de MAD	Avantages du personnel
Montant (Provisions) au 1er janvier 2010	(75,05)
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	(6,82)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	1,44
Variation de périmètre	0
Business combination (seulement si significatif)	0
Ecart de conversion	0
Montant (Provisions) au 31 décembre 2010	(80,42)

[Note 23. Dettes financières

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Emprunts auprès des établissements de crédit	450	
Dettes de location financement	4,6	0,5
Total dettes financières non courantes	454,6	0,5
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	382,1	157,7
Dettes de location financement	1,5	0,5
Instruments dérivés de couverture		
Total dettes financières courantes	383,6	158,2
Total	838,1	158,7

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.



[Note 24. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	49,6	52,3
Total Autres créditeurs non courants	49,6	52,3
Total Fournisseurs et Autres créditeurs non courants	49,6	52,3
En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Fournisseurs et comptes rattachés	598	807,8
Clients créditeurs Avances & Acomptes	75,7	78,4
Personnel créditeur	25,2	21,7
Organismes sociaux	6,5	11,7
Etat créditeur	263,9	274,8
Comptes d'associés créditeurs	1,1	152,2
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	1,3	2,7
Compte de régularisation – passif	7,4	3,4
Total Autres créditeurs courants	381,1	544,9
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	979,1	1 352,6

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

[Note 25. Instruments financiers

25.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation.

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc.-09
Clients et autres débiteurs	1 331,4	1 177,5
Autres actifs financiers	54,8	56,5
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	48	7,4
Total	1 434,2	1 241,4



25.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres crédateurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation.

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de finan-

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc.-09
Fournisseurs et autres crédateurs	1 028,7	1 404,9
Dettes financières non courantes	454,6	0,5
Dettes financières courantes	383,6	158,2
Total	1 866,9	1 563,6

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

cement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).

- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Instruments dérivés - actif	12	12
- change	12	12
Instruments dérivés - passif		
- change		

Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

[Note 26. Contrats de location simple

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 10,3 MMAD au 31 Décembre 2010 et de 10,8 MMAD au 31 Décembre 2009.

Ci-joints les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
2011	7,5	
2012	22,5	
2013	22,5	
2014	22,5	
2015	22,5	
Au-delà de 2015	14,4	



[Note 27. Autres engagements]

Engagements donnés

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Avals, cautions et garanties donnés	119,4	31,6
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	240,4	675,4
Total	359,8	707

Engagements reçus

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Avals, cautions et garanties reçus	252,5	750,9
Nantissement et hypothèques reçus	17,6	17,6
Autres engagements reçus		
Total	270,1	768,5

[Note 28. Passifs éventuels]

28.1. Contrôle de l'office des Changes :

Un acte de transaction a été signé, le 20 Avril 2010, entre SONASID et l'office des changes.

28.2. Autres passifs éventuels :

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

[Note 29. Parties liées]

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	11,1	13,3
Total	12,2	14,4



[Note 30. Tableau des flux de trésorerie]

30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Variation des stocks	173,7	694,4
Variation des créances	(154,1)	358,4
Variation des dettes	(225,2)	154
Variation du BFR	(205,6)	1 206,9

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En Millions de MAD	31-déc-10	31-déc-09
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48	7,4
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(382,1)	(157,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - bilan	(334,1)	(150,3)
- Titres et valeurs de placement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - TFT	(334,1)	(150,3)

[Note 31. Evénements postérieurs à la clôture]

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2010.

[Note 32. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010]

	31-déc-10			31-déc-09		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

PRICEWATERHOUSECOOPERS

101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Twin Center, 18^{ème} étage
Casablanca

ERNST & YOUNG

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SONASID au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 24 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Ernst & Young

Bachir Tazi
Associé

[Bilan (actif)

Comptes Sociaux

Exercice clos le: 31/12/2010				
ACTIF	EXERCICE			31/12/2009
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	5 453 359,32	5 005 221,26	448 138,06	1 081 821,62
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	5 005 221,26	448 138,06	1 081 821,62
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	45 522 182,59	27 331 634,64	18 190 547,95	18 522 121,42
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 805 766,58	27 331 634,64	8 474 131,94	9 460 346,69
• Fonds commercial	7 491 626,49		7 491 626,49	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	2 224 789,52		2 224 789,52	1 570 148,24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	36 113 253 344,65	22 770 074 009,12	13 342 513 335,53	13 993 486 796,63
• Terrains	51 938 803,58	4 057 670,22	47 881 133,36	50 519 573,53
• Constructions	47 470 486,57	192 763 493,69	281 941 371,88	309 676 272,42
• Installations techniques, matériel et outillage	2 822 761 834,71	2 012 037 836,16	810 723 998,55	946 132 541,94
• Matériel de transport	43 806 539,33	42 660 817,03	1 145 722,30	4 175 153,46
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	27 710 988,35	21 746 548,10	5 964 440,25	7 576 731,06
• Autres immobilisations corporelles	4 572 418,60	3 807 643,92	764 774,68	1 186 054,10
• Immobilisations corporelles en cours	185 829 894,51		185 829 894,51	74 220 470,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	101 215 812,33	243 850,95	100 971 961,38	102 906 504,78
• Prêts immobilisés	3 739 417,27	243 850,95	3 495 566,32	5 458 609,72
• Autres créances financières	38 982 295,06		38 982 295,06	38 953 795,06
• Titres de participation	58 494 100,00		58 494 100,00	58 494 100,00
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 763 516 698,89	2 309 654 715,97	1 453 861 982,92	1 515 997 244,45
STOCKS (F)	863 284 911,68	62 072 084,17	801 212 827,51	985 674 323,68
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables	469 361 773,37	59 003 004,08	410 358 769,29	555 237 237,04
• Produits en cours	139 983 032,87		139 983 032,87	74 899 686,04
• Produits intermédiaires et produits résiduels	6 908 844,20	879 725,52	6 029 118,68	37 780 417,26
• Produits finis	247 031 261,24	2 189 354,57	244 841 906,67	317 756 983,34
CREANCES DE L' ACTIF CIRCULANT (G)	1 193 631 412,67	73 074 881,58	1 120 556 531,09	968 423 562,37
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 372 596,52		2 372 596,52	9 131 929,94
• Clients et comptes rattachés	1 021 731 181,21	73 074 881,58	948 656 299,63	713 564 037,91
• Personnel - Débiteur	1 145 576,94		1 145 576,94	1 039 334,16
• Etat - Débiteur	129 689 968,89		129 689 968,89	218 704 560,93
• Comptes d' associés	293 426,70		293 426,70	550 915,14
• Autres débiteurs	37 959 841,39		37 959 841,39	24 811 546,06
• Comptes de régularisation-Actif	438 821,02		438 821,02	621 238,23
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I) (éléments circulants)	681 058,98		681 058,98	2 160 294,98
TOTAL II (F + G + H + I)	2 057 597 383,33	135 146 965,75	1 922 450 417,58	1 956 258 181,03
TRESORERIE - ACTIF	46 663 129,90		46 663 129,90	3 558 232,94
• Chèques et valeurs à encaisser	27 825 374,70		27 825 374,70	512 828,12
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	18 808 686,77		18 808 686,77	3 001 421,48
• Caisses, Régies d' avances et accreditifs	29 068,43		29 068,43	43 983,34
TOTAL III	46 663 129,90		46 663 129,90	3 558 232,94
TOTAL GENERAL I + II + III	5 867 777 212,12	2 444 801 681,72	3 422 975 530,40	3 475 813 658,42

Arrêté l'Actif du bilan 2010 à la somme de : Trois milliards quatre cent vingt-deux millions neuf cent soixante-quinze mille cinq cent trente dirhams et quarante centimes

[Bilan (passif)

BILAN (passif)			Exercice clos le : 31/12/2010	
PASSIF	EXERCICE	31/12/2009		
CAPITAUX PROPRES				
• Capital social ou personnel (1)	390 000 000,00	390 000 000,00		
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé.....	390 000 000,00	390 000 000,00		
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 604 062,88	1 604 062,88		
• Ecarts de réévaluation				
• Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00		
• Autres réserves	845 654 313,94	805 787 951,35		
• Report à nouveau (2)	1 510 891,58	2 572 358,64		
• Résultats nets en Instance d'affectation (2)				
• Résultat net de l'exercice (2)	-53 875 507,40	296 204 895,53		
Total des Capitaux propres (A)	1 223 893 761,00	1 535 169 268,40		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	406 840 149,95	454 136 811,13		
• Subventions d'investissement	31 759 134,95	38 367 288,35		
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	375 081 015,00	415 769 522,78		
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition				
• Provisions réglementées pour investissements				
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements				
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements				
• Autres provisions réglementées				
DETTE DE FINANCEMENT (C)	450 000 000,00			
• Emprunts Obligataires				
• Emprunts auprès des établissements de crédit	450 000 000,00			
• Avances de l'Etat				
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds				
• Avances reçues et comptes courants bloqués				
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	83 925 726,05	80 957 327,05		
• Provisions pour risques	83 925 726,05	80 957 327,05		
• Provisions pour charges				
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)				
• Augmentation des créances immobilisées				
• Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 164 659 637,00	2 070 263 406,58		
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	938 010 946,66	1 257 224 958,66		
• Fournisseurs et comptes rattachés	594 273 029,63	798 147 732,13		
• Clients créditeurs, avances et acomptes	72 492 863,68	47 648 867,00		
• Personnel - Créancier	21 650 325,00	20 104 400,33		
• Organismes Sociaux	3 068 234,45	9 119 726,77		
• Etat - Créancier	239 927 107,98	228 579 753,12		
• Comptes d'associés - Crédateurs	1 136 200,00	152 173 431,81		
• Autres Créanciers	678 868,85	678 868,85		
• Comptes de régularisation-Passif	4 784 317,07	772 178,65		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	681 058,98	2 160 294,98		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	553 074,21	1 696 221,44		
TOTAL II (F + G + H)	939 245 079,85	1 261 081 475,08		
TRESORERIE - PASSIF				
• Crédits d'escompte				
• Crédits de Trésorerie				
• Banques (soldes créditeurs)	319 070 813,55	144 468 776,76		
TOTAL III	319 070 813,55	144 468 776,76		
TOTAL GENERAL I+II+III	3 422 975 530,40	3 475 813 658,42		

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2010 à la somme de : Trois milliards quatre cent vingt-deux millions neuf cent soixante-quinze mille cinq cent trente dirhams et quarante centimes

[Compte de produits et charges (hors taxes)]

NATURE		Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010			
		OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice precedent 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	• Ventes de marchandises (en l'état)				9 775,88
	• Ventes de biens et services produits	3 989 399 525,66		3 989 399 525,66	5 310 204 318,84
	• Variation de stocks de produits(±) (1)	-39 024 683,03		-39 024 683,03	-511 431 830,35
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.				
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation				
	• Reprises d'exploitation; transferts de charges.				187 201 454,23
	TOTAL I	3 950 374 842,63		3 950 374 842,63	4 985 983 718,60
	CHARGES D'EXPLOITATION				
	• Achats revendus (2) de marchandises				9 659,11
	• Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 318 230 084,64		3 318 230 084,64	3 830 540 490,76
	• Autres charges externes	289 075 102,30	88 986,47	289 164 088,77	307 275 159,39
	• Impôts et taxes	7 661 452,55	114 104,90	7 775 557,45	11 467 959,21
	• Charges de personnel	167 768 934,30		167 768 934,30	185 009 710,95
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00	1 120 000,00	
• Dotation d'exploitation	246 528 370,24		246 528 370,24	303 807 181,21	
TOTAL II	4 030 383 944,03	203 091,37	4 030 587 035,40	4 639 230 160,63	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-80 212 192,77	346 753 557,97	
F I N A N C I E R	PRODUITS FINANCIERS				
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.				
	• Gains de change	20 469 121,59		20 469 121,59	11 375 055,10
	• Intérêts et autres produits financiers	103 307,27		103 307,27	1 577 409,81
	• Reprises financières; transfert de charges	2 160 294,98		2 160 294,98	1 215 970,04
	TOTAL IV	22 732 723,84		22 732 723,84	14 168 434,95
	CHARGES FINANCIERES				
	• Charges d'intérêts	34 105 992,71		34 105 992,71	8 015 241,71
	• Pertes de change	17 676 162,71		17 676 162,71	32 450 259,18
	• Autres charges financières				
• Dotations financières	681 058,98		681 058,98	2 160 294,98	
TOTAL V	52 463 214,40		52 463 214,40	42 625 795,87	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-29 730 490,56	-28 457 360,92	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			-109 942 683,33	318 296 197,05	

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

[Compte de produits et charges (hors taxes)]

NATURE		Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010			
		OPERATIONS			Totaux de l'exercice precedent 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3=1+2	
VII	RESULTAT COURANT (reports)			-109 942 683,33	318 296 197,05
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	• Produits des cessions d'immobilisations	14 309 787,02		14 309 787,02	5 308 499,61
	• Subventions d'équilibre				
	• Reprises sur subventions d'investissement	6 608 153,40		6 608 153,40	6 608 153,40
	• Autres produits non courants	32 460 540,08		32 460 540,08	1 805 126,38
	• Reprises non courantes; transferts de charges	74 046 557,05		74 046 557,05	121 839 446,99
	TOTAL VIII	127 425 037,55		127 425 037,55	135 561 226,38
IX	CHARGES NON COURANTES				
	• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	10 435 191,00		10 435 191,00	3 643 396,29
	• Subventions accordées				
	• Autres charges non courantes	4 384 059,88		4 384 059,88	35 264,86
	• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	36 326 448,27		36 326 448,27	20 989 757,53
	TOTAL IX	51 145 699,15		51 145 699,15	24 668 418,68
X	RESULTAT NON COURANT (VII-IX)			76 279 338,40	110 892 807,70
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)			-33 663 344,93	429 189 004,75
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	20 212 162,47		20 212 162,47	132 984 109,22
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			-53 875 507,40	296 204 895,53

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			4 100 532 604,02	5 135 713 379,93
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 154 408 111,42	4 839 508 484,40
XVI	RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)			-53 875 507,40	296 204 895,53

[Etat des soldes de gestion (E.S.G.)

		Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)			
		31/12/2010	31/12/2009
1	Ventes de marchandises en l'état		9 775,88
2	- Achats revendus de marchandises		9 659,11
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		116,77
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 950 374 842,63	4 798 772 488,49
3	• Ventes de biens et services produits	3 989 399 525,66	5 310 204 318,84
4	• Variation stocks de produits	-39 024 683,03	-511 431 830,35
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 607 394 173,41	4 137 815 650,15
6	• Achats consommés de matières et fournitures	3 318 230 084,64	3 830 540 490,76
7	• Autres charges externes	289 164 088,77	307 275 159,39
IV	= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	342 980 669,22	660 956 955,11
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	7 775 557,45	11 467 959,21
V	- Charges de personnel	167 768 934,30	185 009 710,95
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	167 436 177,47	464 479 284,95
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	1 120 000,00	1 120 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges		187 201 454,23
14	- Dotations d'exploitation	246 528 370,24	303 807 181,21
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-80 212 192,77	346 753 557,97
VII	± RESULTAT FINANCIER	-29 730 490,56	-28 457 360,92
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-109 942 683,33	318 296 197,05
IX	± RESULTAT NON COURANT	76 279 338,40	110 892 807,70
15	- Impôts sur les résultats	20 212 162,47	132 984 109,22
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-53 875 507,40	296 204 895,53
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)			
1			
	• Bénéfice +		296 204 895,53
	• Perte -	-53 875 507,40	
2	+ Dotation d'exploitation (1)	233 023 202,37	222 129 872,26
3	+ Dotations financières (1)	0,00	
4	+ Dotations non courantes (1)	36 326 448,27	20 989 757,52
5	- Reprises d'exploitation. (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	80 654 710,45	128 447 600,39
8	- Produits des cessions d'immobilisations	14 309 787,02	5 308 499,61
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	10 435 191,00	3 643 396,29
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	130 944 836,77	409 211 821,60
10	- Distributions de bénéfices	257 400 000,00	850 200 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	-126 455 163,23	-440 988 178,40

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

[Tableau de financement de l'exercice

		Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010			
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN					
MASSES		31/12/2010	31/12/2009	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	2 164 659 637,00	2 070 263 406,58		94 396 230,42
2	Moins actif immobilisé	1 453 861 982,92	1 515 997 244,45		62 135 261,53
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	710 797 654,08	554 266 162,13		156 531 491,95
4	Actif circulant	1 922 450 417,58	1 956 258 181,03		33 807 763,45
5	Moins Passif circulant	939 245 079,85	1 261 081 475,08	321 836 395,23	
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	983 205 337,73	695 176 705,95	288 028 631,78	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	-272 407 683,65	-140 910 543,82		131 497 139,83
II. EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I.	RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	AUTOFINANCEMENT (A)	126 455 163,23		440 988 178,40	
	• Capacité d'autofinancement		130 944 836,77		409 211 821,60
	• - Distributions de bénéfices		257 400 000,00		850 200 000,00
	CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		16 341 380,42		10 128 652,40
	• Cession d'immobilisations incorporelles				
	• Cession d'immobilisations corporelles		14 309 787,02		5 308 499,61
	• Cession d'immobilisations financières				
	• Récupération sur créances immobilisées		2 031 593,40		4 820 152,79
	AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
	• Augmentations de capital, apports				
	• Subventions d'investissement				
	AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		500 000 000,00		
	(nettes de primes de remboursement)				
	TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	126 455 163,23	516 341 380,42	440 988 178,40	10 128 652,40
II.	EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	183 354 725,24		183 482 018,61	
	• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 031 391,73		3 107 783,06	
	• Acquisitions d'immobilisations corporelles	181 226 283,51		175 582 572,55	
	• Acquisitions d'immobilisations financières				
	• Augmentations des créances immobilisées	97 050,00		4 791 663,00	
	REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
	REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	50 000 000,00			
	EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
	TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	233 354 725,24		183 482 018,61	
III.	VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	288 028 631,78			1 216 360 017,31
IV.	VARIATION DE LA TRESORERIE		131 497 139,83	602 018 472,70	
	TOTAL GENERAL	647 838 520,25	647 838 520,25	1 226 488 669,71	1 226 488 669,71

↗ Augmentations

↘ Diminutions

[Etat des dérogations

Au : 31/12/2010		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

[Etat des changements de méthodes

Au : 31/12/2010		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

[Tableau des immobilisations autres que financières

Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Frais préliminaires	0,00							0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32							5 453 359,32
• Primes de remboursement d'obligations	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 508 628,99	2 013 553,60	0,00	1 358 912,32	0,00	0,00	1 358 912,32	45 522 182,59
• Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	34 446 854,26			1 358 912,32				35 805 766,58
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	1 570 148,24	2 013 553,60					1 358 912,32	2 224 789,52
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 443 788 873,23	181 244 121,48	0,00	68 935 824,79	13 707 650,06	0,00	68 935 824,79	3 611 325 344,65
• Terrains	54 220 842,55			2 533 063,49	4 815 102,46			51 938 803,58
• Constructions	480 439 317,14			3 023 738,89	8 758 190,46			474 704 865,57
• Installations techniques, matériel et outillage	2 760 364 846,63			62 479 434,91	82 446,83			2 822 761 834,71
• Matériel de transport	43 806 539,33							43 806 539,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	26 153 250,69	698 872,14		899 587,50	40 722,14			27 710 988,19
• Autres immobilisations corporelles	4 583 606,77				11 188,17			4 572 418,60
• Immobilisations corporelles en cours	74 220 470,12	180 545 249,34					68 935 824,79	185 829 894,67

[Tableau des amortissements

Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010				
NATURE	Cumul d'amortissement début exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Amortissements s/Immobilisations sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (4) =1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	4 371 537,70	633 683,56	0,00	5 005 221,26
• Frais préliminaires	0,00	0,00		0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 371 537,70	633 683,56	0,00	5 005 221,26
• Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 986 507,57	2 345 127,07	0,00	27 331 634,64
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00		0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 986 507,57	2 345 127,07		27 331 634,64
• Fonds commercial	0,00	0,00		0,00
• Autres Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 050 302 076,60	230 044 391,74	3 272 459,22	2 277 074 009,12
• Terrains	3 701 269,02	771 063,96	414 662,76	4 057 670,22
• Constructions	170 763 044,72	24 733 428,13	2 732 979,16	192 763 493,69
• Installations techniques, matériel et outillage	1 814 232 304,69	197 887 978,46	82 446,99	2 012 037 836,16
• Matériel de transport	39 631 385,87	3 029 431,16		42 660 817,03
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	18 576 519,63	3 201 210,61	31 182,14	21 746 548,10
• Autres immobilisations corporelles	3 397 552,67	421 279,42	11 188,17	3 807 643,92
• Immobilisations corporelles en cours				0,00

[Tableau des titres de participation

Au : 31/12/2010									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2010	218 761 962,53	6 646 500,10	
TOTAL				0,00	0,00				

[Tableau des provisions

Exercice du : 01/01/2010 au 31/12/2010								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	243 850,95							243 850,95
2. Provisions réglementées	415 769 522,78			33 358 049,27			74 046 557,05	375 081 015,00
3. Provisions durables pour risques et charges	80 957 327,05			2 968 399,00				83 925 726,05
SOUS TOTAL (A)	496 970 700,78			36 326 448,27			74 046 557,05	459 250 592,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	121 641 797,88	13 505 167,86						135 146 965,74
5. Autres provisions pour risques et charges	2 160 294,98		681 058,98		2 160 294,98			681 058,98
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	123 802 092,86	13 505 167,86	681 058,98		2 160 294,98			135 828 024,72
TOTAL (A+B)	620 772 793,64	13 505 167,86	681 058,98	36 326 448,27	2 160 294,98	74 046 557,05		595 078 616,72

[Tableau des créances

Au : 31/12/2010								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	42 721 712,33	42 477 861,38		243 850,95				
• Prêts immobilisés	3 739 417,27	3 495 566,32		243 850,95				
• Autres créances financières	38 982 295,06	38 982 295,06						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 193 631 412,67		1 193 631 412,67	70 635 412,25		139 761 651,15	293 426,70	260 654 516,59
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 372 596,52		2 372 596,52					
• Clients et comptes rattachés	1 021 731 181,21		1 021 731 181,21	70 635 412,25				260 654 516,59
• Personnel	1 145 576,94		1 145 576,94					
• Etat	129 689 968,89		129 689 968,89			129 689 968,89		
• Comptes d'associés	293 426,70		293 426,70				293 426,70	
• Autres débiteurs	37 959 841,39		37 959 841,39			10 071 682,26		
• Comptes de régularisation-Actif	438 821,02		438 821,02					

[Tableau des dettes

Au : 31/12/2010								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	
DE FINANCEMENT	450 000 000,00	350 000 000,00	100 000 000,00					
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	450 000 000,00	350 000 000,00	100 000 000,00					
DU PASSIF CIRCULANT	938 010 946,66		938 010 946,66		317 526 942,93	242 995 342,43	1 136 200,00	
• Fournisseurs et comptes rattachés	594 273 029,63		594 273 029,63		317 526 942,93			
• Clients créditeurs, avances et acomptes	72 492 863,68		72 492 863,68					
• Personnel	21 650 325,00		21 650 325,00					
• Organismes sociaux	3 068 234,45		3 068 234,45			3 068 234,45		
• Etat	239 927 107,98		239 927 107,98			239 927 107,98		
• Comptes d'associés	1 136 200,00		1 136 200,00				1 136 200,00	
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85					
• Comptes de régularisation - Passif	4 784 317,07		4 784 317,07					

[Tableau des sûretés réelles données ou reçues

Au : 31/12/2010					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1er rang sur les titres fonciers des logements cédés	
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1er rang sur un terrain pour la garantie du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	
	10 000 000,00	Hypothèque		Client	

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

[Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit - bail

Au : 31/12/2010		
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	Montants exercice précédent
• CAUTIONS ET AVALS	1 797 000,00	1 616 000,00
• AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
- CRÉDIT D'ENLEVEMENT	30 000 000,00	30 000 000,00
- CRÉDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	230 300 000,00	641 460 095,88
ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDÉS POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	80 416 927,00	75 046 000,00
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 12 LOGEMENTS RESTANT A CÉDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 070 642,08	3 268 883,06
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
TOTAL MAD	376 214 132,87	782 020 542,73
ENGAGEMENTS RECUS		
- AVALS ET CAUTIONS		
- CAUTIONS REÇUS DES CLIENTS	274 700 000,00	337 200 000,00
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN MAD	23 929 129,19	11 831 187,60
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN EUR	13 105 359,86	12 507 453,60
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN USD	2 238 999,79	1 466 217,79
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN GBP	41 321,51	46 440,69
TOTAL MAD	298 629 129,19	349 031 187,60
TOTAL EURO	13 105 359,86	12 507 453,60
TOTAL USD	2 238 999,79	1 466 217,79
TOTAL SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
TOTAL GBP	41 321,51	46 440,69

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Twin Center, 18^{ème} étage
Casablanca

 ERNST & YOUNG

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2008, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 630 733 911 dont une perte nette de MAD 53 875 507.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant des montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse



Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Ernst & Young



Bachir Tazi
Associé

{ Résolutions 2010 }

{ PREMIÈRE RÉOLUTION }

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2010 tels qu'ils sont présentés, se soldant par une perte nette comptable de -53.875.507,40 MAD.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

{ DEUXIÈME RÉOLUTION }

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2010.

{ TROISIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

{ QUATRIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter la perte nette comptable de -53.875.507,40 MAD au compte « report à nouveau ».

{ CINQUIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2010 pour un montant brut global de 1.120.000 MAD, soit 80.000,00 MAD par Administrateur.

{ SIXIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean Claude GERARDY de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

{ SEPTIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de M. Robert ENGEL. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

{ HUITIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale décide de révoquer M. Richard COMFORT de son poste d'administrateur.

{ NEUVIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale décide de nommer M. Paul KEARNS en qualité de nouvel administrateur de la société pour une période de six (6) années. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

{ DIXIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Berold COSTA de BEAUREGARD de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

{ ONZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Mme Evie ROOS de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

{ DOUZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de M. Francis LEFEVRE. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

{ TREIZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Arnaud JOURON de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

{ QUATORZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Mme Sabine CARBON. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

{ QUINZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale renouvelle les mandats des Commissaires aux comptes :

- Cabinet ERNST & YOUNG, SARL au capital de 2.000.000 de DH 37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour – Casablanca représenté par M. Bachir TAZI

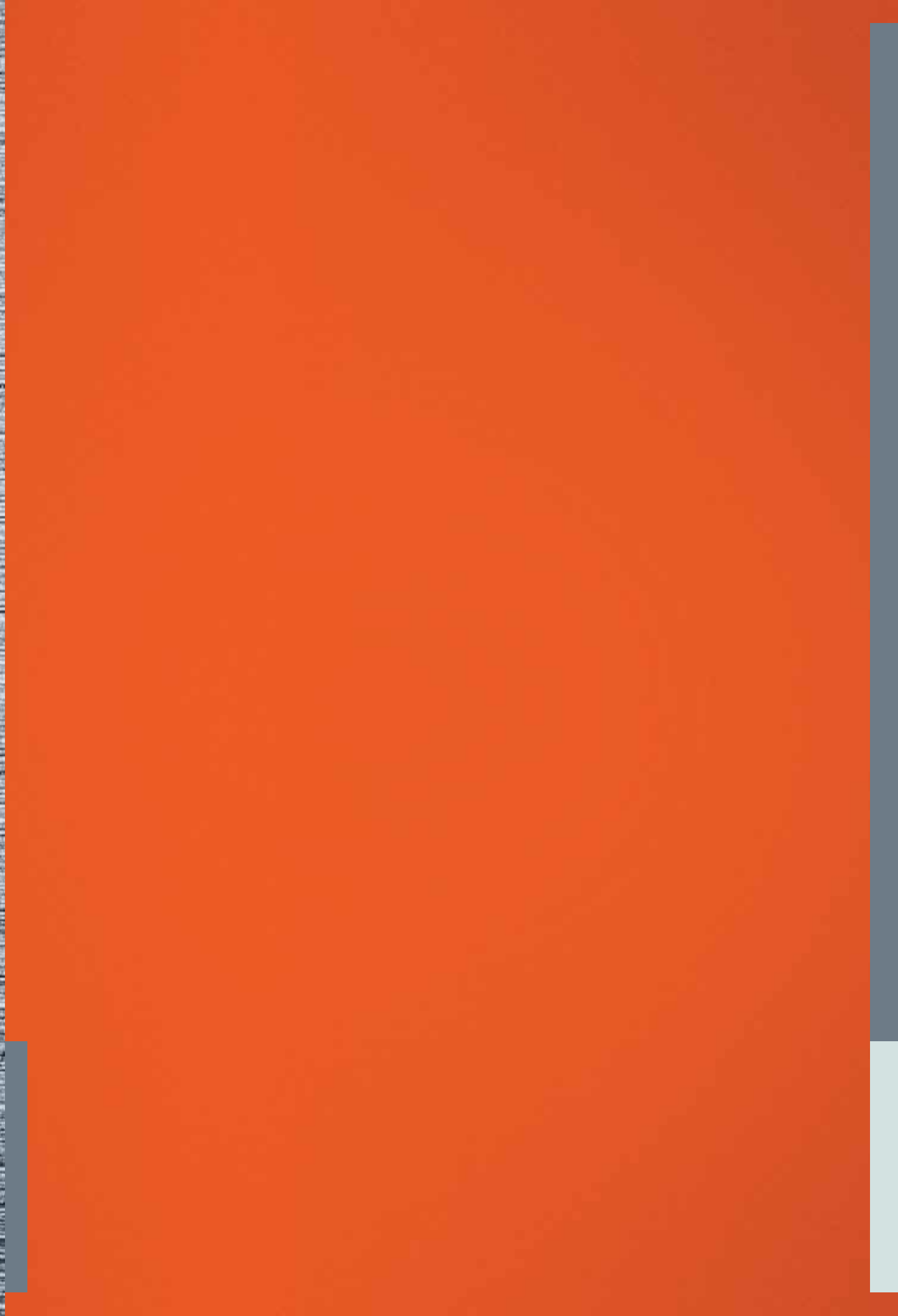
et

- La société PRICEWATERHOUSE SARL au capital de 2.000.000 de DH 101, Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca représentée par M. Mohamed HADDOU BOUAZZA

pour une période statutaire de trois (3) années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

{ SEIZIÈME RÉOLUTION }

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.





DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18ème étage
Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra
Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43